

CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

MODIFICATION DU NOM PATRONYMIQUE DE LA GERANTE

Changement du nom patronymique (en cas de mariage, ou divorce avec reprise du nom de jeune fille)

Formulaire : 1 formulaire M2 ([document à télécharger](#))

Documents complémentaires à joindre en annexe des formulaires :

Mariage ou divorce :

- extrait acte de mariage de moins de 3 mois
- ou copie livret de famille certifié conforme
- ✓ mandat ou pouvoir si nécessaire

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet : www.cm-alsace.fr

Rubriques

- Créer et Reprendre
- Centre de Formalités des Entreprises

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- **65,04 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance**

ATTENTION : SI MAINTIEN DU NOM MARITAL APRES DIVORCE, PAS DE FORMALITE

PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU C.F.E

Prestations complémentaires facultatives d'assistance à la formalité :

- **Sur rendez-vous : 40,20 € par chèque à l'ordre de la CMA**
- **Par dépôt de dossier ou envoi postal : 30,00 € à l'ordre de la CMA**

Pour bénéficier de l'assistance administrative, veuillez joindre le formulaire dûment complété et signé ci-dessous.

SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

Sur rendez-vous :

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 55,20 €

Modification : 40,20 €

Par dépôt ou envoi postal :

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

Immatriculation : 45 €

Modification : 30 €

Mes coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Qualité :

Téléphone :

Email :

Date et signature :